

1/2 j. Soit 4h00
en FOAD
220 euros TTC

REF :
PS7



OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation applicable
- Savoir mettre en oeuvre et sécuriser la procédure liée à la gestion des imputabilités au service
- Se doter d'outils pour faciliter la décision et la communication avec l'agent

LES



- Une formation permettant une mise en pratique sécurisée et immédiate
- Un kit d'outils fourni pour démarrer dans le changement de pratiques : outils de communication, les modèles de décision pour toute la procédure, des modèles de courriers pour toute la procédure...

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

- Gestionnaires et responsables RH
- Chargés de prévention
- Pré-requis : connaître la réglementation en matière d'AT/MP au niveau débutant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices et études de cas
- Echanges entre les participants
- Quiz d'évaluation des acquis et évaluation de la satisfaction des stagiaires

TARIF ET MODALITÉS

- **Session en FOAD** (à distance) avec la plateforme ZOOM, d'une durée de 4h avec une pause de 20mn.
- **220 euros TTC par participant**
- **Prochaines dates :**
 - Le 27/11/2020 de 9h00 à 13h00
 - Le 28/12/2020 de 13h00 à 17h00
 - Le 17/02/2021 de 13h00 à 17h00

LE CONGÉ D'INVALIDITÉ TEMPORAIRE IMPUTABLE AU SERVICE (CITIS) DANS LA GESTION DES AT/MP

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Les textes applicables à la FPH dans la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Qu'est ce que le CITIS, qu'est ce qui change ?
- Les nouveaux droits en matière de protection sociale, et les obligations

Quiz d'entrée en matière et apports théoriques

LES PRATIQUES DE GESTION DES AT ET DES MP DANS LE CADRE DU CITIS

- Nouvelle définition de l'AT, les 3 types de maladies professionnelles
- Modalités de déclaration
- Procédure et délais d'instruction
- Gestion du CITIS et des rechutes
- Gestion du CITIS dans la carrière de l'agent : mobilité, radiation, retraite...
- Communiquer clairement les nouvelles procédures à vos agents

Puzzle sur le processus de gestion des AT/MP

Cas pratique et échanges

SÉCURISER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET OPTIMISER LES PROCESSUS DE GESTION

- L'enquête administrative et médicale : outils et pratiques
- Les décisions administratives dans le cadre du CITIS (imputabilité ou non, instruction, rejet, prolongation, rechute etc...) : un levier pré-contentieux
- Bonnes pratiques de prévention du risque de litige
- La communication avec l'agent tout au long du processus

Étude de cas



www.xennialrh.com
Tél : 06 60 74 61 94

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ou s'inscrire sur notre site internet www.xennialrh.com

A retourner à XENNIAL RH
18A rue de la forêt
68530 BUHL
ou par email à : aline.aubertin@xennialrh.com

PARTICIPANT(S) :

Nom et prénom : Email :

Nom et prénom : Email :

Nom et prénom : Email :

ETABLISSEMENT :

Adresse :

CP : Ville :

Représentant de l'établissement :

INSCRIPTION :

Intitulé de la formation :

LE CITIS dans la Gestion des accidents de travail et des maladies professionnelles

Référence catalogue : PS7

Date(s) : Lieu : **A DISTANCE**

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE FORMATION :

Nom : Prénom :

Téléphone : Email (impératif)

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de celle indiquée ci-dessus)

Service :

Adresse :

CP : Ville :

Bon pour accord du chef d'établissement ou
son représentant, signature et cachet :